



Question pour un héritage qui vient d'algerie

Par **cressy**, le **14/01/2008** à **20:21**

bonjours

je suis francaise

mes parents etant tout les deux decede mon père était algérien mais naturalisé français un frère a mon père qui vit en algérie nous a contacter pour un héritage je lui ai emmener tout les papiers qu'il a demander

et depuis plus rien il ma dit juste que pour toucher l'argent il fallait que moi ma soeur et mes freres il fallait qu'on change de religion

je voudrais savoir si c'est vrai

et je sais aussi que notre argent seras conservé pendant 30 ans au trésor algérien

mais l'oncle d'agérie ne veut pas me donner d'adresse ou je pourrais ecrire

pouvez vous m'aider merci beaucoup